



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 22 MARS 2021

P.V. N° 115
Dossier N° 10

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU la délibération du Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne – PV n° 88-2 en date du 11 septembre 2017 relative à l'autorisation de passer un marché public de fourniture de denrées alimentaires : boissons et épicerie,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à l'autorisation de lancer et de signer un marché public de fourniture de produits d'épicerie pour les restaurants du SDIS 77,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser la passation de marchés publics relatifs à la fourniture de boissons et de denrées alimentaires sèches ;
- De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les pièces administratives se rapportant à ces marchés publics ;
- De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les avenants se rapportant à ces marchés publics à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5% par rapport au montant initial des marchés publics.

La Présidente du Conseil d'administration


Isoline GARREAU